

La mort et le médecin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

modeste ambition. Si le Sage nous peint une femme « bruyante, remuante, paraissant dans les rues, et dont les pieds ne savent demeurer au logis, » vous vous rappelez à quelle femme cela s'applique.

Aussi bien, l'humble sphère que nous assignons à la femme, n'est-ce pas celle pour laquelle tout son être est prédisposé et comme taillé d'avance ? Cette conformation plus déliée, mais plus frêle, ce battement plus rapide de son cœur, cette sensibilité plus vive de ses nerfs, cette délicatesse de ses organes, et jusqu'à cette finesse de ses traits, tout fait d'elle, selon l'expression de saint Pierre, « un vaisseau plus fragile, » et la rend constitutionnellement impropre aux soins permanents et inflexibles, aux affaires de l'état, aux veilles du cabinet, à tout ce qui donne du renom dans le monde.

Les facultés de son intelligence ne l'en tiennent-elles pas également écartée ? On a demandé quelquefois si elles sont égales à celles de l'homme : elles ne sont ni égales ni inégales, elles sont autres, ayant été sagement adaptées à une autre fin. Pour l'œuvre marquée à l'homme, la femme a des facultés inférieures à celles de l'homme, ou plutôt elle n'y convient pas. Je parle ici de la règle, non des exceptions. Qu'il puisse y avoir parmi les femmes certains esprits propres aux soins réservés en principe à un autre sexe, ou qu'il puisse y avoir pour une femme ordinaire certaines situations qui l'obligent à remplir la tâche de l'homme, l'homme y faisant défaut, je l'accorde sans peine, pourvu que ces exceptions soient clairement indiquées de Dieu, ou commandées par l'intérêt de l'humanité. Après tout, dans la mission de la femme, l'humilité n'est que le moyen, la charité est le but, auquel il faut tout subordonner ; et pourquoi Dieu, qui a fait des exceptions de cette nature dans l'histoire sacrée, n'en ferait-il pas également dans l'histoire générale ? Quoi qu'il en soit, j'abandonne les exceptions à Dieu et à la conscience individuelle ; et jaloux de ne point porter dans cette chaire de questions irritantes, personnelles ou seulement douteuses, je ne m'occupe ici que de la règle. Or, dans la règle, ce coup d'œil étendu de la politique et de la science qui embrasse le monde, ce vol hardi de la métaphysique et de la haute poésie qui en franchit les limites pour s'aventurer dans le vide de la pensée et de l'imagination, ce n'est pas l'affaire de la femme. Le langage même, surtout le nôtre, en fait foi (ne sacrifions pas cette remarque utile à la crainte de provoquer un léger sourire), le langage, cette simple philosophie du peuple, souvent plus profonde que celle de l'école, ce tamis de la raison commune, qui, de tant de locutions hasardées par l'esprit individuel, ne laisse passer que celles qui répondent au bon sens de tous. Il ne permet pas à la femme de *faire parler d'elle*. Il ne lui applique le mot homme accompagné d'une terminaison féminine, que comme expression de ridicule ou de blâme. Les épithètes prises de la vie publique honorent l'homme, mais flétrissent la femme à des degrés divers. Pour n'en citer que des exemples que la délicatesse de cette chaire autorise, essayez de dire une *femme savante*, une *grande femme*, une *femme d'affaires*, une *femme d'état* — autant parler d'un *homme de ménage* !

Mais, au contraire, lorsqu'il s'agit de ce cercle resserré — resserré pour l'étendue, mais vaste pour l'influence — où nous exhortons la femme, avec l'Ecriture, à borner son action, elle a des facultés supérieures à celles de l'homme, ou plutôt elle y convient seule. C'est là qu'elle prend sa revanche, qu'elle se montre maîtresse du terrain, et qu'elle déploie ces ressources secrètes que j'appellerais admirables, si ce n'était un sentiment plus tendre qu'elles m'inspirent et pour elle et pour Dieu qui l'en a douée : ce coup d'œil pratique, qu'on dirait d'autant plus sûr qu'il est plus rapide, cette vue qui semble

avoir voulu être plus gourte pour être plus nette ; cet art de pénétrer dans les cœurs, par je ne sais quels chemins subtils qui nous sont inconnus ou impraticables ; cette toute-présence d'esprit et de corps sur tous les points et dans tous les temps ; cette vigilance exacte autant qu'inaperçue, ces ressorts nombreux et compliqués de l'administration domestique toujours sous la main ; cet accès toujours ouvert à tous les appels, et cette audience perpétuelle donnée à tout le monde ; cette liberté d'action et de pensée au sein des peines amères et des embarras accumulés ; cette élasticité, dirai-je ? ou cette faiblesse infatigable ; cette exquise délicatesse dans les sentiments ; ce tact si exercé, s'il n'était instinctif ; cette fidélité de perfection dans les petites choses ; cette adroite industrie à faire ce qu'elle veut de ses doigts ; cette bonne grâce à remuer un malade, à relever un esprit abattu, à réveiller une conscience endormie, à rouvrir un cœur longtemps fermé ; et tout ce qui fait enfin qu'il y a tant de choses que nous ne savons discerner ou accomplir sans emprunter ses mains ou ses yeux...

ADOLPHE MONOD.

La mort et le médecin. — Un médecin qui faisait des cures merveilleuses et dont la juste notoriété s'étendait au loin, fut, un matin, trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à un anévrisme.

Sa vieille servante, désolée, disait, en sanglotant, à un intime du défunt, qui était accouru à la nouvelle du décès :

— Voyez-vous, monsieur, la mort avait si peur de Monsieur le Docteur, qu'elle n'a pas trouvé d'autre moyen de s'en emparer que de le prendre endormi.

AUTRE ÉCHO D'OUTRE-JURA

Nous avons, il y a deux semaines, publié une pièce de vers intitulée : « A la française », qu'avait bien voulu nous adresser un fidèle ami de notre pays et du *Conteur*, M. Charles Bouchu, à Bois-Colombes (Seine, France).

En voici une encore, du même auteur, et qu'il a l'amabilité de nous envoyer aussi. C'est un hommage à ce lac qui nous est si cher, au Léman.

Souvenir du Léman.

O Léman, grand lac pacifique,
J'aime tes flots diamantés
Dans lesquels, spectacle magique,
Se mirent d'aimables cités.

Tes flots que la barque légère
Affronte avec sérénité,
Que la mouette passagère
Effleure d'un vol argenté.

J'aime, aux environs de ton rivage,
Les riantes sites, les hameaux
Epanouis dans le feuillage,
Les castels aux flancs des coteaux,

Et les vergers, les pâturages,
Vignes, blés aux tendres couleurs
S'étalant d'étage en étage :
Brillant tapis semé de fleurs !

J'aime enfin les bois séculaires
Formant parure à ton croissant,
Les cascades tributaires
De ton pur cristal, ô Léman,
Et ces hauteurs, ces blanches cimes
Qui se dressent avec fierté :
Le vert Jura, l'Alpe sublime
Auréolant ta majesté !

Beau lac, Byron et Lamartine
T'ont glorifié tour à tour ;
Accordant leur lyre divine
Ils ont chanté ton frais séjour.

Poètes choyés par la Muse,
Dont l'ombre plane sur ces monts,
Grâce pour ma rime confuse
Qui vient de rappeler vos noms.

Après vos musiques célestes
J'ose, de mon humble pipeau,
Tirer quelques notes modestes...
Chênes, épargnez l'arbrisseau !

CHARLES BOUCHU.

COCASSET ET LOU TÊTU

On *pirate*, c'est on gaillâ que n'est pas millionnaire, mâ que va à la tzasse, à la pêche... quand l'est défeindu ; ye prein quand mimou on permis, po ne pas fîre pra quand la tsasse lé aoverta ; l'a les coûtés ein lon et ne cratché pas dein lou verrou, ye ne trace apri lei gendarmes, mâ lei gendarmes lei corsan apri. Eh bin ! Cocasset étai on pirate, mâ on brav' hommou quand mimou.

On dzo que prenâ dei treitês ao lacet, ye vai on cô qué se fot à l'iguié, adan ne fâ ni ion ni dou, sê tzampé tot vêtû dein lou rio, qu'étai mâ fê prévond, et rameinné avoué bin de la peinna lou lulu que volliavé bi et bin sê néyi, ma stisse ne l'einteindé pas dinche et lai de :

— Baugrou de tabornio, dé qué vo meclia vo ?

— Ye cru qué vo zira tsâ dein l'iguié, que lei de Cocasset et vo zê repêdze.

— Se le me plliet dè mè néyi, cein né vo vouaité pas.

Tot mou, lou pourrou diablou n'avai pas tzandzi d'idée, va on bocou pllie ein et sê re-tzampé, on segon cou, dein lo riô.

Cocasset, que lou guegnivé dè liein, lei chaoté assebin apri lou retiré frou coumein lou premî iadzo.

— Coumein l'einteindé vo, que l'ai fe l'eintetâ, ne m'ai vo pas d'abô prau contrareyi ?

— E bin, tant que sari quie, vo ne vo néyeri pas pé devant mè, yê bi êtré on pirate !

Adan l'autrou sê fot ein colère et fot onna dèdzelaie ao pourrou Cocasset et lou laissé à maiti èrteti, pu ye va on gran bet plie liein io lei on tzâno, prein onna cordetta dé pain de sucrou dein sa fatta, grapellie chu l'abrou, met la corda à étranglia-tzat, la passé à son cou, se lessé tzezi tot balameint et lei resta pendu, bamboleint et ganguelliin.

Cocasset avai bein vu son lulu que se breinnavé ao bet de sa corda, mâ lei coups dé poings dao malcommodou lei avan rémoa l'einvia dè lei grava dè sê débarrassi.

— Dao diablou se têt dèpeindou, se chondze Cocasset, têt sara dein lou casse dè mé fini ; bon voyadzou !

Dou gendarmes que l'iran en patrouille perquie, l'avan vu lou peindu et sê dépatziran d'ar-reva.

En veiant Cocasset, lei dian : qu'atteindé vo po rongni la corda ?

Vouète quie : iê dza chailla iadzo ci individu dao rio, io volliavé sê néyi, on abrou n'est pas fê po se peindrè ; iê cru que s'étai accrotzi lè d'amon po sê chetzi.

MÉRINE.

KYRIELLES

II

Voici la seconde communication que nous avons reçue, concernant les kyrielles et à laquelle nous faisons allusion samedi dernier. Nous en avons reçu une troisième. Ce sera pour samedi prochain.

Uni, unelle
Baribon, baribelle
Cani, canelle
Trouc !

Empro, giro
Carin, caro
Du pied, du jonc
Coqli bourgeon
Tin-tin, villemîn
Tin-tin, clou mou.

Les deux derniers vers se chantent.

Ententors
Capnel nord
Isabelle, poudenelle
Pi, pi, pi, pi, poun.